

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Les correspondances de François Guizot : 1806-1874](#)[Collection](#)[191_Lettres du duc d'Aumale à François Guizot : août 1847 - janv. 1848](#)[Item](#)[Eu, le 21 août 1847, Henri d'Orléans à François Guizot](#)

Eu, le 21 août 1847, Henri d'Orléans à François Guizot

Auteurs : Orléans, Henri (duc d' Aumale) (1822-1897)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

Les mots clés

[Armée](#), [Famille royale \(France\)](#), [France \(1830-1848, Monarchie de Juillet\)](#), [Ministère de la Guerre \(France\)](#), [Politique \(Algérie\)](#), [Politique \(France\)](#), [Présidence du Conseil](#)

Relations entre les lettres

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Présentation

Date1847-08-21

GenreCorrespondance

Editeur de la ficheMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN
(Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Information générales

LangueFrançais

Cote2, AN : 163 MI 42 AP 191 Papiers Guizot Bobine Opérateur 31

Nature du documentLettre autographe

Supportcopie numérisée de microfilm

Etat général du documentBon

Localisation du documentArchives Nationales (Paris)

Citer cette page

Orléans, Henri (duc d' Aumale) (1822-1897), Eu, le 21 août 1847, Henri d'Orléans à François Guizot, 1847-08-21

Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Consulté le 15/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Guizot-Lieven/items/show/8532>

Copier

Informations éditoriales

DestinataireGuizot, François (1787-1874)

Lieu de destinationParis (France)

DroitsMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0.

Lieu de rédactionEu (France)

Notice créée par [Marie Dupond](#) Notice créée le 02/05/2025 Dernière modification le 27/05/2025

21

Eu 21 août 1867

1

rdp. 23

Monsieur le Ministre
 Je profite d'une estafette qui va à Paris
 pour vous adresser pour vous recevoir réception de
 votre lettre du 18. J'ai communiqué au
 Ministre de la Guerre et au Général de
 vos observations sur les modifications proposées
 au projet d'indemnités. Je n'ai rien à y
 répondre, sauf sur un point: l'entente des
 indemnités. J'ai été d'avis d'insister
 devant le Conseil Supérieur, je n'insiste pas;
 mais je persiste à ne pas voir introduire
 le paragraphe additionnel qui doit suppléer
 à la fixation de la loi. J'appelle au
 Conseil des fonctionnaires provinciaux
 être entendus, ce me semble aux chefs de
 service des provinces, aux députés provinciaux
 qui peuvent en représenter les intérêts;
 et de cette manière, ne doit pas en
 diminuer l'importance, et en même temps
 la portée de la loi.

que j'émets ici nous paraissent fondés, je
vous prie de les leur faire, soit à moi
soit au g^{al} Orizel; le paragraphe ne serait
pas introduit dans le projet d'ordonnance
qui serait prêt alors à recevoir un caractère
définitif.
Le g^{al} Orizel que je vous ai vu paraître
semble la me faire sentir la nécessité d'ap-
prouver le retour du Corps appelé par
l'arrivée de son remplaçant. La mesure relative
à la proportion ne me paraît pas contestable.
Le Roi et le g^{al} Orizel paraissent
entièrement satisfaits avec sur la suite à donner
aux nouvelles ouvertures du g^{al} Fideau.
En lui répondant, je le remercie de la nouvelle
assurance d'affection qu'il me donne; et je lui
réponds en lui disant que le gouvernement
prie de lui en remercier et qu'il lui en
mande de lui en remercier et qu'il lui en
mande de lui en remercier et qu'il lui en

serai aussi au g^{al} Chan
Le Roi adopte M. de
Ministre de l'Intérieur pour
prie M. Despatit de le mar
Paris et de le rendre sur tou
points. L'en ierrez vous par é
Lorsque l'on sera fixé sur M.
Orizel, vous serez indispensable q
nomination à son nouveau post
accompagné de la nomination
Pouché à son siège de Procureur.
J'y attacherais, pour ma part, l
importance
Le commandement du personnel
se prépare dans les bureaux de la
avec quelque lenteur. Lorsque cette
achievée, on pourra vous dire que la
devra être chargée d'inspecter cette res
au moins dans les échelons inférieurs

paraissait fondée, je
sais, si c'est moi
paragraphe. On serait
sujet d'ordonnance
recevoir un caractère

de vous de voir paraître
les Régiments d'Afrique
et en faisant
après rappelle par
eant. La mesure réduite
paraît pas contestable.
Ces partages
leur la suite à donner
du g^{ral} Bedeau.
commencer de la nouvelle
Ivry, et je lui
le gouvernement
financier qui se lui
se conserve la com-
mande de Constantin

seront aussi au g^{ral} Changarnier.
Le Roi adopte M. Vassé. Le
Ministre de la Guerre, M. Du
puy, M. Dufaure et le maréchal
Paris et de le sonder sur tous les
points. L'en insinuant pour par à M. Dufaure,
lorsque l'on son fier sur M. Vassé, ne
croyez-vous pas indispensable que sa
nomination à son nouveau poste soit
accompagnée de la nomination de M.
Fouché à un siège de Procureur-général.
J'y attache, pour ma part, une grande
importance.

Le remaniement du personnel administratif
se prépare dans les bureaux de la Guerre, mais
avec quelque lenteur. Lorsque cette étude sera
achevée, on pourra vous dire que le g^{ral} Bedeau
devra être chargé d'inspecter cette réorganisation,
au moins dans ses échelons inférieurs?

Vous m'avez dit être informé par un gen-
darm de ce qui s'est passé à Melilla entre
M. de Hader et le gouverneur de la place.
Des correspondances de Clémence affirment
que en échange du calme qui règne autour de
cette place, l'autorité Espagnole aurait donné
à l'Emir trois canons et un bon approvision-
nement.

Veuillez croire, Monsieur le Ministre, à
la haute considération et aux sentiments
particuliers de

Votre affectueux

Ch. de Gaulle